Compte rendu de la réunion du 28 août 2018

Présents : 14 conseillers Absent excusé : PETIT Gérard

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Date de convocation : 17 août

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté avec une abstention.

Construction d'un centre d'incendie et de secours à Arnac-Pompadour :

Le groupement entre les casernes d'Arnac-Pompadour et Lubersac n'ayant pas abouti, Arnac-Pompadour va construire sa propre caserne. Le haut de la commune – à partir du village des Combes dépend de la caserne d'Arnac-Pompadour. Le conseil municipal, donne son accord de principe pour la participation financière (au prorata du nombre d'habitants desservis) à cette construction mais veut attendre d'avoir un chiffrage précis pour délibérer définitivement.

Tarifs ALSH le mercredi matin :

La commune repasse aux quatre jours d'école par semaine. Après enquête auprès des parents, il a été décidé d'ouvrir un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) le mercredi matin. Les après-midi sont toujours pris en compte par la CABB. Une harmonisation des tarifs a été faite avec la commune de Juillac qui a aussi ouvert un ALSH. Selon le quotient familial, les tarifs seront de 2,60€ à 5,25 € par enfant. Accord du conseil.

Devenir de la grange Roussely :

Cette grange avait été achetée par la commune. De nombreux travaux y ont été faits pour qu'elle puisse accueillir des manifestations. A ce jour, un couple s'est dit très intéressé pour reprendre ce bâtiment et y créer un lieu de vie avec épicerie, brasserie et salle de jeux. Le conseil donne un accord de principe à ce projet (1 abstention).

Travaux sur la voie ferrée : ils débuteront le 03 septembre.

Travaux de voirie : beaucoup de dégâts sur la voie du cimetière suite à l'orage de juillet. Le devis pour les travaux et le goudronnage s'élèvent à 3 422 € HT.

Problème de sécurité à l'école au niveau de l'accès à côté de la garderie : le problème est soulevé par Carole Roche : les voitures tournent devant la garderie et sont source de danger pour les enfants sortant de l'école. Une barrière sera installée pour sécuriser la sortie des enfants.

Arrêt du petit car : la présidente Dominique Legroux informe le conseil que suite à la baisse du nombre d'enfants et à la démission du chauffeur, le ramassage scolaire se fera uniquement avec le grand car.